



Réunion d'Information et d'Echanges

19 juillet 2011

Compte rendu

Table des matières

Présentation du projet.....	2
Intervention de Madame Rozenn Hars	2
L'Institut, un outil d'aide à la décision	2
Plateforme transfert/valorisation, développement:.....	3
Plateforme formation:.....	4
Plateforme recherche:	4
Les outils opérationnels:	5
Proposition pour un mode Gouvernance :	5
Intervention de Monsieur Luc Frappat	6
Les Investissements d'avenir:	7
Le LABEX ITEM:.....	8
Synthèse des interventions:	11
Propos de clôture	13
ANNEXE 1 : Intervention de Madame Bernadette Laclais	15
ANNEXE 2 : Intervention de Monsieur Michel Dantin	16
ANNEXE 3 : Intervention de Monsieur Nicolas Evrard	17
ANNEXE 4 : Intervention de Monsieur Rémy Charmetant	19
ANNEXE 5 : Intervention de Monsieur Jean Pierre Chomienne	21
ANNEXE 6 : Intervention de Monsieur René Chevalier.....	23
ANNEXE 7 : Intervention de Monsieur Pierre Lachenal	24
ANNEXE 8 : Intervention de Monsieur Didier Bic.....	25
ANNEXE 9 : Organismes représentés	26
ANNEXE 10 : Ressources Web	27

Présentation du projet

Le projet pour l'Institut de la Montagne est présenté par Madame Rozenn Hars, présidente de l'Association Pour le Développement de l'Institut de la Montagne et par Monsieur Luc Frappat, vice président du Conseil Scientifique de l'Université de Savoie.

Intervention de Madame Rozenn Hars

Madame Rozenn HARS, présidente de l'Association pour le Développement de l'Institut de la Montagne, ouvre la réunion et expose le projet de l'Institut de la Montagne, tel qu'il a été conçu par le groupe d'orientation réuni en 2009 et 2010, sous l'égide l'Université de la Savoie, et approuvé par l'Assemblée des Pays de Savoie en septembre 2010.

Le monde de la montagne est un monde spécifique marqué par une géographie et des conditions climatiques, qui façonnent les conditions de vie des hommes et les activités qui peuvent s'y dérouler.

Ce caractère spécifique, reconnu notamment le Président de la République à l'occasion du discours de Vallouise en 1977, a suscité la création d'outils originaux, comme par exemple la Loi Montagne, ou la gouvernance multi-niveaux par massif. Il a suscité également la création d'un système de représentation politique des élus de la montagne, via l'Association Nationale des Élus de la Montagne. Dans l'esprit des pères fondateurs de la Loi Montagne, il était également nécessaire de compléter le dispositif par une dernière instance, capable notamment de gérer la connaissance du milieu montagnard en organisant un dialogue interactif entre acteurs de la montagne et les chercheurs : c'est l'Institut de la Montagne.

Cette montagne, qui nous tient à cœur, qui est notre vie, est un objet d'études pluridisciplinaires depuis une période récente. Et pourtant, la montagne est un condensé de ce qui se passe sur d'autres territoires, un endroit où les réactions sont amplifiées par l'effet combiné de l'altitude et de la pente, un lieu digne d'un intérêt pluridisciplinaire, pas toujours vérifiable dans la réalité scientifique.

L'Institut, un outil d'aide à la décision

La réunion d'aujourd'hui est issue de notre volonté de tester le projet auprès des participants, dont certains sont des membres fondateurs de l'Institut de la Montagne.

Les témoignages de plusieurs personnalités viendront compléter ma présentation et lui donneront des éclairages spécifiques, qui permettront d'affiner notre vision de l'Institut.

L'objectif de l'Institut est d'être un outil d'aide à la décision pour les acteurs de la montagne, quelque soit le niveau de cette décision, locale, régionale, nationale ou européenne, qu'elle soit

d'ordre public ou d'ordre privé, qu'elle porte sur le champ de l'environnement, de l'économie, de l'aménagement, du social, du développement durable....

L'Institut a de l'expérience dans ce domaine : par le passé, il a porté activement divers programmes de recherche à vocation pratique et a contribué à la diffusion des données et outils correspondants : par exemple : « le Haut-Rhône et son bassin versant montagneux : pour une gestion intégrée des territoires frontaliers (2008) ».

Il est important pour les acteurs de terrain, que son action future se poursuive dans ce sens.

Les collectivités publiques, quelque soit leur circonscription territoriale, ont besoin de cette aide à la décision, afin que les politiques publiques qu'elles décident reposent sur les meilleures connaissances possibles de leur territoire d'action.

Ces politiques publiques sont souvent complexes, reflétant la réalité du territoire montagnard: une action en faveur de l'agriculture de montagne, par exemple, aura probablement des effets indirects sur d'autres secteurs d'activités. L'appréhension de cette complexité doit être l'enjeu de la recherche sur les montagnes: c'est l'une des raisons d'être du dispositif novateur qu'est le « Laboratoire d'excellence » « Innovation et territoires de montagnes » (LABEX ITEM), qui est l'objet de l'intervention de Monsieur Luc Frappat.

L'Institut de la Montagne restructuré, avec votre aide et votre participation active, sera en mesure d'initier des recherches nouvelles et de valoriser celles déjà effectuées, en se basant sur les axes prioritaires d'action suggérés par le comité d'orientation :

- Mutations du tourisme de montagne ;
- Changement global et montagne, ressources en eau, impacts du changement climatique, stratégies d'adaptation....
- Montagne et société, relations ville/montagne, place des jeunes, valeurs sociétales de la montagne...

Le dialogue entre les acteurs et les scientifiques, impulsé par les premières Assises Nationales de l'Aménagement et de l'Economie Durables en Montagne permettra d'initier des solutions innovantes et de proposer des outils opérationnels aux acteurs de terrain.

La réalisation de cet objectif repose sur une structuration en trois plateformes, lieux d'échange, de rencontre et de fécondation, distinctes pour la clarté de l'exposé, mais qui seront amenées à travailler ensemble.

Plateforme transfert/valorisation, développement:

Il s'agit dans cette plateforme d'organiser le transfert des connaissances et des savoirs, de favoriser le développement d'outils d'aide à la décision et globalement, de répondre aux enjeux des territoires de montagne.

C'est dans cette plateforme que seront développés des outils pratiques, des expérimentations, des cahiers techniques, des monographies, des échanges d'expériences de terrain..

C'est dans cette plateforme aussi que seront conçus, dans les futurs programmes de recherche, les

dispositifs et outils qui, inclus dès leur conception, permettront le transfert et la valorisation de leurs résultats.

A titre d'illustration, les Assises, déjà citées, ont été un lieu d'intermédiation dans un contexte neutre où chacun a pu s'exprimer, ce qui a abouti à chercher des solutions très pratiques aux questions que se posent les acteurs professionnels de la montagne, toutes filières confondues.

Le débat acteurs, élus et scientifiques qui a débuté avec les Assises se poursuivra dans des groupes de réflexion, abrités dans cette plateforme.

Plateforme formation:

Cette plateforme participe en réalité au processus de transferts de connaissances, dans le cadre de la formation des futurs acteurs de la montagne.

La formation est cependant traitée séparément du fait de ses spécificités.

Pour l'Institut, il s'agit dans un premier temps de répertorier les formations existantes (ce qui est fait pour les formations de l'enseignement supérieur dans un répertoire consultable en ligne sur le site web de l'Institut).

A partir de ce répertoire, il s'agira de mettre en relation ces formations avec les besoins exprimés par les filières professionnelles, et de vérifier si l'adéquation est bonne.

Le répertoire est aussi un moyen de faire connaître ces formations.

En relations directe avec les filières professionnelles et avec les organismes formateurs de toute nature, l'Institut pourra contribuer à créer de nouvelles formations.

C'est un des rôles qu'il pourra remplir dans le cadre du LABEX ITEM.

L'Institut a noué depuis plusieurs années un partenariat avec l'une des sept Universités Numériques existant en France, l'UNIT. C'est ce partenariat qui a permis le développement du Centre de Ressources Numériques. Il peut également permettre et faciliter l'utilisation de dispositifs numériques d'enseignement à distance, développés par l'UNIT, ce qui n'est pas à négliger compte tenu du caractère périphérique de nombreux territoires de montagne.

Plateforme recherche:

C'est dans le cadre de cette plateforme que se concentreront les activités de l'Institut de la Montagne dédiées à la production de connaissances sur l'univers de la montagne.

Il s'agit de favoriser la production de nouvelles connaissances, d'aider au montage et au suivi de projets interdisciplinaires répondant aux questionnements des acteurs de terrain et aux enjeux environnementaux.

Le dialogue avec les acteurs permettra à l'Institut d'être force de propositions vers les chercheurs.

Le LABEX ITEM sera l'une des composantes importantes de cette plateforme.

Enfin, il s'agit de mettre à la disposition de tous les résultats des recherches passées et à venir, afin que cette diffusion des savoirs profitent au mieux à l'ensemble des gens de la montagne.

La structuration proposée résulte d'une convergence de points de vue entre le comité d'orientation et les demandes formulées par certains d'entre vous. Le souhait a été formulé qu'elle soit productive et qu'elle donne aux territoires des montagnes françaises un avantage compétitif.

Les outils opérationnels:

Ces diverses missions s'appuient sur des outils transversaux :

Centre de ressources numériques, avec dès aujourd'hui une trentaine de partenaires. Ces partenariats, essentiellement tournés vers la publication et la diffusion de leurs données, pourraient évoluer vers un mode de relations plus dynamiques, portant sur d'autres objets.

Restitution de divers travaux, d'études, de recherche faites sous l'égide l'Institut de la Montagne, comme par exemple le Haut Rhône, étude déjà citée, ou encore le travail sur la Gouvernance territoriale des stations. Cette action devra être poursuivie et renforcée.

Hôtel à projet : accueil de stagiaires, de doctorants, de chercheurs, de visiteurs. Des accueils ont déjà eu lieu, cette année et au moins un projet d'accueil d'une doctorante est en cours d'étude.

Observatoires :

il s'agit d'une forme particulière de production et de diffusion de données, via le centre de ressources numériques. Par exemple, le partenariat avec France Montagnes sur les données neige. Sur la base de ces données riches en provenance d'environ deux cents stations réparties dans tous les massifs, l'Institut constitue une base utilisable, d'abord par France Montagnes, puis pour tout acteur intéressé, permettant le suivi de l'enneigement dans ces stations et de faire des corrélations entre les hauteurs de neige, la météo, le vent, les pistes ouvertes ou fermées, les remontées mécaniques ouvertes ou fermées etc.

Grâce à ce partenariat, pour la première fois, les données neige quotidiennes ont pu être conservées (saison 2010/2011) et peuvent être exploitées à des fins statistiques.

Ces proposition d'organisation des activités de l'Institut doivent par ailleurs reposer sur un mode gouvernance qui passe par l'acquisition d'une nouvelle personnalité morale.

Proposition pour un mode Gouvernance :

Il faut éclaircir le mode actuel de gouvernance, lui donner une lisibilité compréhensible et également élargir le champ géographique des partenaires.

La forme sera une association loi 1901, avec les instances habituelle des associations : Assemblée Générale, Conseil d'Administration, Bureau, Président.

Les adhérents, dans le cadre de l'Assemblée Générale, seront regroupés par type dans des collèges et chaque collège disposera d'un certain nombre de voix et d'un certain nombre de sièges d'administrateur.

Nous souhaitons que de nombreux organismes deviennent adhérents, originaires de tous les massifs : des organismes représentatifs de filières professionnelles ou socio-professionnelles, des CCIT, des collectivités territoriales, des associations représentatives, des universités, des organismes de recherche, vous tous qui êtes présents ici : la liste est ouverte.

Nous pensons que cette proposition permettra à chacun de pouvoir s'engager selon ses souhaits dans la vie de l'Institut.

Un Conseil Scientifique, de dimension européenne est prévu, permettant au Conseil d'Administration de pouvoir s'entourer de ses avis pour la définition des axes de travail et des orientations de l'activité.

Le calendrier envisagé fixe la tenue de l'Assemblée Générale constitutive avant la fin de l'année, si possible en octobre prochain, pour permettre une mise en marche opérationnelle au premier janvier 2012.

La décision du CIADT, acte de naissance de l'Institut de la Montagne, pose d'emblée la dimension nationale de celui-ci.

La présence parmi nous de Jean-Pierre Chomienne, commissaire à l'aménagement des Alpes, nous donnera l'occasion d'entendre son message sur cette question.

Deux de nos intervenants, Michel Dantin, député européen, et Nicolas Evrard, secrétaire général de l'Association Européenne des Elus de la Montagne, nous donneront leur point de vue sur la dimension européenne que doit avoir l'Institut.

L'Institut ne se substituera pas aux organisations existantes, il n'est pas et ne sera pas une organisation concurrente. Notre souhait est qu'il associe tous les acteurs de la montagne dans un esprit de réseau afin d'accroître l'intelligence collective au service de nos montagnes.

Je donne maintenant la parole à M. Luc Frappat, vice président du Conseil Scientifique de l'Université de Savoie.

Intervention de Monsieur Luc Frappat

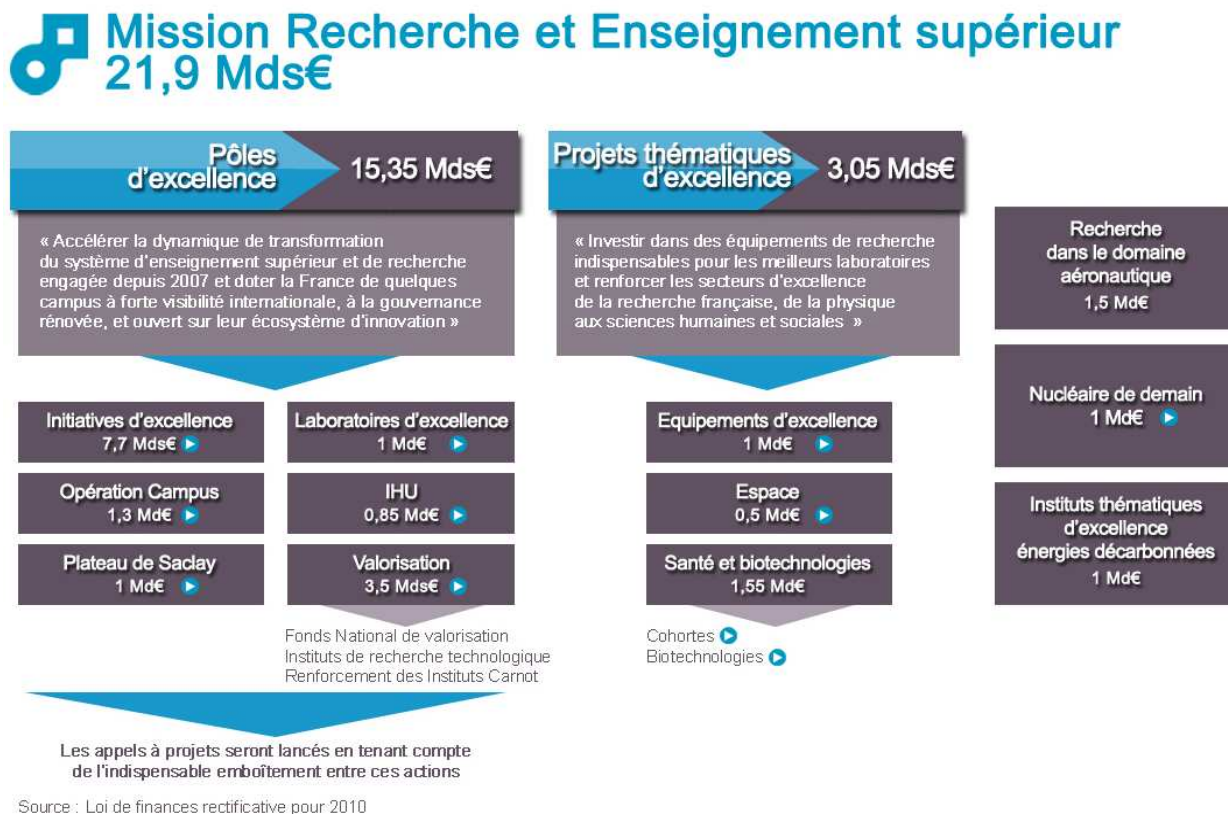
Présentation du LABEX ITEM

Les LABEX sont une des briques des investissements d'avenir, dans le cadre du Grand Emprunt, dans le droit fil des recommandations de la commission Juppé - Rocard.

En 2009, le Gouvernement a lancé une très importante opération financière (emprunt) visant à soutenir l'économie par des investissements d'avenir dans le but de créer de la richesse et de l'emploi sur la durée.

Les Investissements d'avenir:

Sur le montant total du Grand Emprunt, soit 35 milliards d'euro, 22 milliards sont affectés à l'enseignement supérieur et à la recherche. Le diagramme ci-dessous indique l'utilisation de ces fonds :



Les laboratoires d'excellence consistent à faire émerger des laboratoires sur la scène internationale, dans tous les territoires et dans toutes les disciplines, y compris dans les filières Sciences Humaines et Sociales, à encourager les meilleurs d'entre eux à renforcer leur potentiel scientifique en recrutant des chercheurs et en investissant dans des équipements innovants, à favoriser l'émergence de projets scientifiques ambitieux et visibles à l'échelle internationale, portés par des laboratoires ou groupements de laboratoires.

Le financement prévu consiste en la création d'un fonds d'un milliard d'euros. Les revenus de ce capital permettront d'assurer le financement des laboratoires retenus.

Le soutien aux laboratoires d'excellence sera apporté d'une part sous forme de dotations consommables, d'autre part sous la forme de montants versés annuellement, sur la base des revenus d'une dotation non consommable.

Ces financements sont planifiés pour une durée de 10 ans comprenant une évaluation intermédiaire.

Le premier appel à projets « laboratoires d'excellence » a permis de sélectionner 100 candidatures (dont ITEM). Un second appel à projet est en cours (clôture des dépôts des dossiers le 12 octobre 2011)

Le LABEX ITEM:

Le LABEX ITEM est le seul habilité en SHS dans le domaine de la montagne.

Il se situe dans la dynamique du PRES Grenoble - Alpes, qui inscrit les processus d'innovation au cœur de son projet scientifique, à partir des territoires montagnards, considérés comme un laboratoire.

ITEM repose sur une double légitimité :

- les territoires de montagne sont particulièrement sensibles aux changements économiques
- les questions sur le caractère endogène ou exogène des processus d'innovation se posent de manière particulièrement pertinente.

L'approche de ITEM est délibérément interdisciplinaire : nourrir le même objet par des méthodes différentes, des logiques différentes, en s'appuyant sur les savoir-faire des différents laboratoires qui le composent.

Son objectif essentiel est d'être un pôle de référence scientifique de dimension internationale, pouvant apporter des réponses aux acteurs socio-économiques et développant de nouvelles formations initiales et continues, en adéquation avec les besoins des acteurs de terrain.

ITEM, par ailleurs, se situe dans le projet « Initiative d'Excellence » « Grenoble - Alpes Université de l'Innovation » (GUI+), qui fait partie des 7 projets présélectionnés, à ce jour, par le jury international des « Initiatives d'Excellence ».

Les partenaires de ITEM sont composés de sept laboratoires (histoire, économie territoriale, géographie, droit, gestion, staps), de quatre organismes partenaires, dont l'Institut de la Montagne, de quatre laboratoires associés et d'un ensemble de partenaires socio-économiques et de collectivités territoriales.

Le contenu scientifique d'ITEM s'articule autour des enjeux sociétaux actuels et des problématiques environnementales, vus au travers du double prisme des territoires de montagne et de l'innovation. Le projet s'intéresse aux changements globaux, climatiques et aux mutations socio-économiques.

Chronologiquement, il porte d'abord sur l'étude des impacts sur les territoires de montagne, puis sur les réponses des territoires en terme d'adaptation et d'innovation, ensuite il consiste à expérimenter les réponses et enfin à transférer les résultats obtenus, vers la société civile et via les formations.

ITEM est structuré en trois Work Package (contenu scientifique) et en deux volets pour le transfert.

WP1 : biomont

objectifs : poser les stratégies de recherche et les réponses face aux enjeux actuels et à venir des territoires de montagne.

WP2 : Innomont

objectifs : analyser les processus d'innovation et d'adaptation des territoires de montagne.

WP3 : TerritEx :

objectifs : expérimenter les modes de gestion intégrée, durable et innovante.

Ces trois WP visent à :

- prendre en compte la complexité des interactions ;
- prendre en compte la complexité des territoires de montagne et des processus d'innovation ;
- décloisonner les représentations scientifiques ;
- reconnaître, intégrer et valoriser les apports des acteurs des territoires de montagne.

Il s'agit de co-construire ces futurs programmes de recherche avec les acteurs des territoires de montagne.

Le volet valorisation repose sur une volonté de structurer des lieux d'échange et de gouvernance pour les acteurs socioéconomiques, en partenariat avec l'Institut de la montagne, INNOVACS, le Pôle Alpin des Risques Naturels et la Maison des Sciences de l'Homme Alpes.

Il favorisera la diffusion internationale de la production scientifique, créera et partagera une base de données issue des WP, en interaction avec celles des organismes partenaires, dont l'Institut de la Montagne, disposera de supports et de lieux d'analyse des pratiques de la recherche et portera les approches prospectives et des actions incitatives.

Les moyens utilisés seront l'organisation de séminaires, la conception et la diffusion de boîtes à outils et la production de rapports et d'analyses, le tout en direction des acteurs locaux des territoires de montagne. En ce sens, il rejoint le projet de l'Institut.

Le volet formation, s'appuyant sur les vingt masters existant aujourd'hui, visera à développer, à l'horizon 2015, de nouvelles formations interdisciplinaires, axées sur les changements globaux et l'innovation ainsi que sur les systèmes de l'environnement de montagne.

En outre, seront développés des modules de formation continue dans le cadre des masters professionnalisant, et des modules de formation à distance en lien avec la plateforme formation de l'Institut de la Montagne.

Ce volet comporte enfin divers dispositifs tournés vers la formation des jeunes chercheurs : laboratoires juniors, écoles d'été annuelles, modules terrain, chaires d'excellence.

La gouvernance d'ITEM repose sur un conseil scientifique, un comité de pilotage, un conseil de formation et une équipe de direction.

Son fonctionnement sera celui d'un espace collaboratif interdisciplinaire, qui s'intéressera, à titre indicatif, aux risques naturels, à la question des patrimoines et territoires et à l'eau comme ressource.

Le Kickoff Meeting aura lieu le 19 octobre 2011. Il sera suivi d'un séminaire scientifique les 1er et 2 décembre 2011, pour un début effectif des opérations scientifiques en janvier 2012 (y compris le volet valorisation).

Il y a clairement un lien très étroit avec l'Institut de la Montagne et ses trois plateformes. Il contribuera à l'objectif de l'Institut de la Montagne à formuler des questionnements, à partir des propositions de ses adhérents et partenaires et à les mettre en forme pour être « traduits » en objets de recherche.

Synthèse des interventions:

A la suite de ces deux présentations du futur Institut de la Montagne, plusieurs personnalités prennent la parole, exprimant chacune son point de vue sur le rôle de l'Institut de la Montagne.

Mme Bernadette Laclais, première vice présidente de la Région Rhône Alpes et Maire de Chambéry ;

Michel Dantin, député européen ;

Nicolas Evrard, secrétaire général de l'Association Européenne des Elus de la Montagne ;

Rémy Charmetant, directeur de Savoie Mont Blanc Tourisme ;

Jean-Pierre Chomienne, Commissaire à l'aménagement du Massif de Alpes ;

René Chevalier, président de la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics de Savoie ;

Pierre Lachenal, directeur de la Société d'économie alpestre de Haute Savoie ;

Didier Bic, représentant la CCIT de la Savoie et de l'Association des fournisseurs de matériels et services pour la montagne (AFMONT)

Les éléments clés suivant ressortent des diverses interventions. Chaque intervention est résumée dans les annexes.

Sur l'objectif principal :

Le besoin d'un dialogue entre les acteurs de la montagne et le monde de la recherche apparaît comme une volonté commune partagée par tous. Il a été rappelé que c'est précisément pour cet objectif que l'Institut de la Montagne a été créé.

Le dialogue doit être dans les deux sens, montant et descendant. Il doit permettre de traduire les préoccupations des uns et des autres en objet de recherche.

Sans ce dialogue, l'Institut perdrait une bonne partie de son intérêt. Le futur Institut devra être très vigilant à cet aspect de son activité.

Sur les principes d'organisation et de gouvernance :

La structuration des activités en trois plateformes semble convenir aux participants et répond à une demande : elle tend à clarifier les activités de l'Institut.

La forme de gouvernance proposée, association loi 1091, n'a pas soulevé de débat. L'urgence de la création a été mise en avant, ainsi que la nécessité d'une grande représentation aussi bien sur le plan géographique et que sur le plan de la diversité des acteurs.

Il a été souligné qu'il est indispensable que la gouvernance indique clairement que le système de décision sera unique, non équivoque et que les lignes directrices soient lisibles.

Sur les axes prioritaires proposés :

En sus des axes proposés, d'autres pistes ont été tracées :

- recherche dans le domaine des bâtiments et de l'efficacité énergétique de ceux-ci ;
- recherche dans le domaine des terres d'altitude agro-pastorales ;
- construction des futurs programmes de recherche en co-construction, à partir des questionnements des acteurs de la montagne, originaires de tous les massifs ;
- économie en montagne ;
- formation qui a été citée à plusieurs reprises, pour le secteur du tourisme, pour celui du bâtiment et des travaux publics. Elle est aussi un aspect important des actions du LABEX ITEM. Le rôle de l'Institut est de structurer l'information sur ce qui existe en terme de formation ;
- gouvernance multi niveaux dans les massifs.

Sur la dimension nationale :

Elle apparaît aux yeux des partenaires présents comme naturelle.

Cependant, autant son principe semble aller de soi, autant la réalité de cette dimension est encore à construire.

Chaque partenaire devra s'en faire le démarcheur, qu'il soit élu, acteur, fonctionnaire ou chercheur.

Elle se traduira dans la composition de l'Assemblée Générale de l'Institut, dans l'origine géographique de ses partenariats et par une organisation de dialogues multi massifs.

L'Institut doit continuer à visiter les massifs et à rencontrer les acteurs de ceux ci, quelle que soit leur nature.

Sur la dimension européenne :

Cette dimension est clairement affirmée.

La voix de la montagne française pourrait être plus forte dans les instances européennes grâce à un « Institut Français des Montagnes », calibré à cet effet, qui aurait comme vocation à porter un message spécifique, différent de celui issu des autres pays. Il défendrait notamment la conception universaliste française (une loi cadre sur la montagne) et l'organisation par massif, apportant ainsi une réponse structurée à la question de la grande diversité des territoires de montagne.

L'Institut pourrait contribuer à la définition des futures politiques ou approches européennes de la montagne en œuvrant pour la création d'un outil statistique performant, organisé par massif. En effet, la question des données sur la montagne est importante : elles permettent de construire des politiques en faveur de la montagne en connaissant le plus possible le terrain sur lequel elles s'appliqueront ensuite.

Une vision de l'Institut de la Montagne a été avancée comme le think tank français de la montagne. C'est une idée ambitieuse visant à renforcer la voix française de la montagne dans le concert européen, en portant la voix des acteurs, des chercheurs et de toutes les parties prenantes.

Cette vision est une réaction face au déplacement du centre de gravité des montagnes européennes, suite aux élargissements successifs, déplacement qui permet une rapide montée en puissance des Carpates, notamment dans le domaine de la recherche.

La présence de l'Institut dans l'Europe passe aussi par une implication dans divers programmes de recherche ou de coopération européens, en répondant à des appels à projets ou à des appels d'offre.

Remarques diverses :

Le modèle économique de l'Institut doit tendre, à moyen terme, vers un financement entièrement autonome. Cette orientation sera examinée avec le plus grand soin par les instances de la nouvelle

structure.

Dans un environnement changeant, dans un univers mondialisé, dans une période de changement climatique, les investissements trouvent moins facilement qu'auparavant les financements nécessaires, qu'ils soient de source publique ou de source privée. L'Institut devra s'intéresser à ces questions financières.

Il est nécessaire d'apporter des éléments d'information et de compréhension complémentaires :

- comment l'Institut se situe-t-il par rapport à ce qui existe déjà dans le monde de la montagne, en faisant ressortir la notion de réseau ;
- développer un argumentaire pour que chacun comprenne bien le rôle et les actions respectives de l'Institut et du Labex
- développer un argumentaire en direction des partenaires moins bien informés du projet de l'Institut.

Propos de clôture

Je remercie toutes les personnes qui sont intervenues et qui ont participé au débat, ainsi que toutes les personnes qui ont bien voulu nous faire l'amitié de leur présence à cette réunion d'information et d'échanges.

Cette étape est importante: elle correspond à une demande souvent formulée et elle répond au besoin que nous avons de connaître vos points de vues.

Relancer l'Institut de la Montagne, compte tenu de son histoire, n'est pas une opération simple : elle demande beaucoup d'énergie, elle demande un changement de stratégie, elle demande un accord collectif de volontés.

Votre présence aujourd'hui me rassure quant à la faisabilité de notre projet et me donne une vision positive du futur Institut.

Sans reprendre tous les arguments que vous avez exprimés, je souhaite reprendre certains d'entre eux.

La nécessité du dialogue ne fait aucun doute : ce qui a été commencé avec les Assises sera poursuivi. Cette forme de dialogue n'est évidemment pas la seule, d'autres pourront être mise en œuvre.

Nous devons encore travailler sur notre argumentaire, pour être encore plus convaincant sur l'utilité de l'Institut en le déclinant en fonction du type d'organisme dont nous souhaitons l'adhésion et en établissant une cartographie des organismes et institutions existants.

Si la dimension nationale est naturelle, la dimension européenne ne l'est pas moins. L'Institut pourra-t-il devenir le think tank de la montagne française ? L'idée est séduisante, nous nous attacherons à la rendre réelle.

Faut-il changer le nom de l'Institut ? Par exemple, « Institut Français de la Montagne » ? Nous

allons également travailler cette proposition.

Il nous reste à finaliser la gouvernance, en terminant l'écriture des futurs statuts de l'association, laquelle est déjà largement avancée.

La finalisation des statuts va de pair avec la mise au point du budget de l'Institut, l'ensemble conditionnant les apports financiers attendus des futurs adhérents.

Pour des considérations très pratiques, la nouvelle personnalité morale de l'Institut sera une transformation de l'actuelle Association pour le Développement de l'Institut de la Montagne, qui de ce fait disparaîtra au profit de l'Institut de la Montagne, ce qui est sa vocation.

Nous vous ferons parvenir le compte rendu de cette réunion dès que possible et nous vous recontacterons courant septembre pour vous inviter à l'Assemblée Générale constitutive du nouvel Institut de la Montagne.

Merci de votre présence.

ANNEXE 1 : Intervention de Madame Bernadette Laclais

En 1999, la création de l'Institut de la Montagne a été un acte novateur, qui a permis d'ancrer l'Université de Savoie sur la thématique montagne et d'organiser un lieu de dialogue entre la recherche et les acteurs de terrain, alors qu'il n'était pas encore vraiment question de développement durable, ni d'évolution du modèle économique du tourisme de montagne, ni des impacts du réchauffement climatique et encore moins du PRES de Grenoble Alpes.

Avec ces préoccupations récentes, la pertinence de l'Institut de la Montagne s'est renforcée. Les collectivités territoriales que je représente ici sont déterminées à aider l'Institut à se mettre en place. Elles en ont besoin :

il s'agit pour la Région Rhône Alpes de disposer d'un point d'entrée régional sur les questions concernant la montagne, et pour la Ville de Chambéry de créer un dispositif pouvant renforcer l'implication de la ville sur les questions de montagne, ce qu'elle fait depuis plus de 10 ans, grâce notamment à l'action continue et volontaire d'André Gilbertas, qui vient de nous quitter, et de Monique Marchal.

Je profite de cette occasion, pour vous annoncer que le congrès 2012 d'Euromontana se tiendra à Chambéry : cette manifestation européenne sera l'occasion de développer des synergies constructives.

La structuration présentée en trois plateformes est conforme aux idées avancées lors des entretiens individuels qu'a eu Rozenn Hars dans le cadre de la préparation du projet de l'Institut : elle permet de prendre en compte tous les aspects des activités de l'Institut.

L'ouverture à des partenaires représentatifs du monde de la montagne est une excellente chose : la présence de nombre d'entre eux, ici dans cette salle, est le signe de leur intérêt pour un Institut qui s'organise afin d'entendre leurs messages.

La vocation nationale et européenne de l'Institut est indispensable. L'État doit jouer un rôle important au sein de l'Institut, avec une implication prépondérante des collectivités territoriales.

Les futurs statuts de l'Institut de la Montagne restent encore à être finalisés, de même que son modèle économique qui doit tendre à l'horizon de trois à quatre ans, à une autonomie complète de son financement.

Le projet qui nous est présenté aujourd'hui est en phase avec toutes nos préoccupations.

Enfin, je veux insister sur la place de l'Université de Savoie dans ce dispositif : au-delà du Labex, dont les mécanismes ont été décrits par M. Luc Frappat, il y a aussi le l'IDEX GUI+ qui est d'un très grand intérêt : il s'agit pour nous de définir comment l'Université de Savoie peut travailler avec les autres Universités du Sillon Alpin, voire au-delà, quelle gouvernance pourra être mise en place, dans l'idée d'un renforcement de notre Université.

ANNEXE 2 : Intervention de Monsieur Michel Dantin

Je tiens à remercier Rozenn Hars pour l'excellent travail accompli pour élaborer le projet de l'Institut de la Montagne.

Par le passé, il y a eu de nombreuses grands messes infructueuses. J'en tire une leçon : un bon projet politique ne débouche pas si il n'est pas complètement avalisé par la technostructure.

Lorsqu'on parle de montagne, il s'agit bien sûr de l'ensemble des montagnes française. Cependant, l'histoire montre que même si de nombreux débats se déroulent dans chaque massif, par exemple à Clermont Ferrand, c'est souvent dans les Alpes, et en particulier en Savoie, que les avancées significatives ont lieu : l'Institut de la Montagne est dans cette lignée.

En ce qui concerne l'Europe, il faut souligner que les élargissements successifs de l'Union ont déplacé le cœur des montagnes : la place des Alpes Occidentales n'est plus centrale : le centre s'est déplacé vers l'Est et les Alpes Occidentales sont désormais aux cotés d'autres montagnes, qui avancent très vite dans la réflexion pour les montagnes de demain. Il donc indispensable de réagir, pour ne pas se trouver au bord du chemin de la construction européenne.

L'Institut doit être l'une des voix de synthèse de la recherche française, l'une des voix des préoccupations françaises pour la montagne pour la porter au même niveau que celles d'autres instituts, autrichiens, allemands (Munich), etc..

Une attention particulière doit se porter sur ce qui se passe dans les Carpates, avec, par exemple, l'Université de Cracovie, ou encore le dynamisme de la recherche en Roumanie.

De ce point de vue, la structuration en trois plateformes est bonne pour faire entendre la voix de la montagne française.

Il est important de faire comprendre aux Institutions Européennes que les montagnes sont variées, que leur équilibre est complexe et qu'elles ne se résument pas à de riches champs de neige.

Les territoires de montagne sont parfois en difficulté et ces situations nécessitent de la matière grise, des capacités d'innovation : la mutualisation permise grâce à l'Institut peut aider et soutenir la réflexion de ces territoires pour construire leur avenir.

L'Etat doit être présent dans l'Institut et l'Union Européenne aussi, si l'Institut répond à des appels à projets européens.

Soyez le think thank de la montagne française.

ANNEXE 3 : Intervention de Monsieur Nicolas Evrard

L'innovation et la question du savoir sont, relativement à nos préoccupations montagnardes, au cœur du projet européen, avec parfois des excès, notamment en accordant un rôle trop important au fait métropolitain.

Les éléments centraux de cette politique européenne étaient regroupés dans la « Stratégie de Lisbonne », tournée vers l'économie de la connaissance et vers l'innovation, entretenant peu de liens avec le territoire.

Cependant, nous avons pu constater un renouvellement de ces deux axes au cours des dernières années, sous diverses influences. L'évolution s'est faite vers une territorialisation plus grande.

De ce fait, nous sommes maintenant face à une interrogation, qui se situe au cœur de l'action de l'Institut de la Montagne : comment passer d'un modèle dans lequel on applique ce qui vient du haut, à un modèle où le terrain montagnard, ses habitants et son environnement peuvent influencer sur la définition des politiques qui le concernent ?

La montagne est en effet une manière de vivre différente de celle des autres territoires et une manière d'être spécifique en rapport avec l'environnement.

Pour mettre en scène cette spécificité, il manque un acteur : l'Institut de la Montagne, qui pourrait s'appeler l'Institut Français de la Montagne.

Il est vrai que la construction d'un tel Institut n'est pas facile en tant que telle, et encore plus pour lui conférer une visibilité européenne.

Le champ n'est pas libre, il est occupé par d'autres Instituts, comme par exemple l'EURAC, dans le Sud Tirol, à Bolzano, ou encore l'Institut de Garmisch Partenkirchen, en Bavière.

En outre, il faut souligner l'importance des instituts de recherche anglo-saxons, écossais en particulier : ils ont une grande influence à Bruxelles. Ils portent une vision des montagnes, qui est une vision de montagnes nordiques, très faiblement peuplées. Ils développent aussi une vision des Alpes qui seraient principalement des montagnes sources de richesse, ce qui rejoint ce que disait Michel Dantin. La vision que nous pouvons porter nous, dans d'autres massifs, est bien évidemment très différente.

Cependant, de nouvelles perspectives s'ouvrent : le Traité de Lisbonne permet à l'Union Européenne de développer une approche, (voire une politique) européenne des territoires de montagne.

Mais la diversité de ces territoires est telle qu'il est peu aisée de définir une telle approche.

Face à ce constat, l'Institut de la Montagne a un rôle majeur : celui de porter, grâce à son activité de mise en réseau, la vision française, dont le caractère principal est l'universalisme et dont l'exemple est celui de la Loi Montagne, vision définie et portée par Louis Besson (père de la Loi Montagne) et Michel Barnier, commissaire européen.

L'Institut de la Montagne peut être l'un des acteurs clés pour comprendre comment fonctionnent les montagnes d'Europe, et, en s'inspirant de l'expérience française de la gestion multi-niveaux par massif, apporter sa pierre à l'édifice de la future politique européenne de la montagne.

La réflexion par massif permet une gouvernance partenariale multi-niveaux, chère à l'Union européenne, une approche ville / montagne, une approche ruralité / montagne.

C'est le cœur du projet de l'Institut de la Montagne et dans ce sens, il a vocation à être un partenaire clé pour l'Association Européenne des Élus de la Montagne, en ce qui concerne ces questions.

ANNEXE 4 : Intervention de Monsieur Rémy Charmetant

Savoie Mont Blanc Tourisme a pour vocation le développement du tourisme sur les deux territoires de la Savoie et de la Haute Savoie.

Il s'intéresse à l'Institut de la Montagne pour plusieurs raisons, reliées par un point commun : le tourisme de montagne est à un grand tournant de son histoire :

1- l'offre va plus vite que la demande, ce qui engendre une très grande concurrence et ce qui se traduit par un phénomène de vases communicants : les touristes qui vont à un endroit ne vont pas ailleurs ;

2- le changement climatique suscite de nombreuses interrogations, d'éventuelles stratégies d'adaptation, de changements de comportements de la part des touristes ;

3 - l'émergence de nouvelles destinations, dans un contexte de mondialisation des flux touristiques, concerne bien entendu le monde de la montagne : le fait que les deux prochains JO d'hiver se déroulent loin des montagnes habituelles, dans le Caucase puis en Asie, doit faire réfléchir sur les flux qui nous alimentent..

La mondialisation des destinations touristiques a une forte tendance à les concentrer au plus près des plus grand bassins de population, dont ne font pas partie les montagnes. Nous devons être très vigilants sur cet aspect de l'évolution actuelle.

4 - Pour la France, le tourisme de montagne n'est pas une cause nationale, ce qui par contre est le cas dans les montagnes voisines, comme la Suisse ou l'Autriche. Nous sommes en concurrence avec d'autres destinations nationales, le littoral ou la campagne...

Même si le revenu tiré du tourisme de montagne est important, il n'est qu'une fraction du revenu touristique global.

Ainsi, la montagne touristique doit faire preuve d'un esprit d'ouverture, et en ce qui concerne le territoire de Savoie Mont Blanc, nous devons faire attention de ne pas considérer, parce que le revenu touristique actuel est bon et confortable, qu'il n'y a rien à faire et faire preuve d'un isolationnisme dangereux.

Dans ce contexte de grands changements, il est fondamental de faire preuve d'un esprit d'ouverture, mais aussi d'innovation.

C'est dans cette perspective que Savoie Mont Blanc est très intéressé par un Institut de la Montagne, en tant que lieu neutre où peuvent se rencontrer les professionnels qui n'ont pas le temps de prendre du recul ni faire de la recherche, et les chercheurs.

La recherche est très importante, aussi bien la recherche fondamentale que la recherche appliquée. Le tourisme a besoin qu'on l'aide à détecter de nouvelles idées, à faire des rapprochements, même inusités : il ne peut pas le faire seul. Par exemple, il est intéressant de faire des rapprochements entre certains aspects des politiques urbaines, des villes nouvelles, des politiques de rénovation urbaine avec le monde des stations, confrontées à des questions de rénovation pour lesquelles

aucune réponse satisfaisante n'a été trouvée à ce jour.

La formation des futurs professionnels est un point fondamental : plus le niveau de formation est élevé, meilleures sont les chances de tirer son épingle du jeu dans le jeu du tourisme mondialisé. La formation est aussi un moment privilégié pour permettre des échanges fructueux entre les « formateurs », les « formés » et les futurs employeurs : de cet échange, résulte la plus ou moins grande adéquation des formations et des besoins des professionnels.

Enfin, il y a un dernier aspect : celui des données.

Savoie Mont Blanc dispose de nombreuses données, variées, suivies dans le temps. Celles-ci sont bien sûr à la disposition de l'Institut de la Montagne, afin qu'elles puissent être utilisées pour les besoins de la recherche, étant entendu que Savoie Mont Blanc n'exploite pas par lui-même ces données dans un but de recherche. Nous faisons travailler des juniors entreprises, des étudiants, parfois des chercheurs : toute la production qui en découle doit être réutilisée, diffusée : c'est l'un des rôles que nous attendons de l'Institut de la Montagne.

Et pour conclure, je souhaite insister sur le fait qu'il existe dans les montagnes alpines une intelligence collective de haut niveau, qui n'a rien à envier à la vision anglo-saxonne des montagnes.

Pour toutes ces raisons, Savoie Mont Blanc est attaché à l'Institut de la Montagne.

ANNEXE 5 : Intervention de Monsieur Jean Pierre Chomienne

Jean-Pierre Chomienne, rejoignant les propos de Madame Bernadette Laclais, exprime sa satisfaction en constatant que de réelles avancées ont été réalisées, après une longue période de maturation. Il en remercie Madame Rozenn Hars.

Il rappelle qu'au moment de sa création, l'Institut était une forme innovante de l'action publique, notamment par l'organisation d'un dialogue entre les acteurs de la montagne et les chercheurs. Ses pères fondateurs avaient compris que l'amélioration de la connaissance de la montagne était nécessaire pour qu'elle continue son développement.

Cependant quelques points restent à affiner et à confirmer. Des réponses concrètes qui seront fournies, dépendra l'avenir de l'Institut : il sera l'organisme ambitieux correspondant au projet qui vient d'être décrit, ou il restera plus modeste, plus alpin, plus savoyard.

Ces quelques points se résument à trois challenges :

1- Celui des données:

Quand on veut justifier des politiques publiques dédiées à la montagne à Bruxelles ou à Paris, il est bon de disposer de données fiables et sûres, agrégées dans un format statistique sur les montagnes, par massif.

L'Institut pourrait promouvoir la création d'un appareil statistique dans chaque massif, ceux-ci étant, depuis la Loi Montagne, la circonscription de l'action publique en montagne.

Sera-t-on capable d'avoir un tel système statistique au niveau européen ? C'est un enjeu de lobbying intellectuel, un vrai travail de recherche scientifique.

Les systèmes européens de statistique ne prennent pas suffisamment en compte le territoire montagnard. Pourra-t-on convaincre les instances européennes de la nécessité de disposer de telles données selon un découpage par massif ? C'est un enjeu fort, auquel l'Institut pourra apporter sa contribution, appuyant ainsi les efforts fournis par l'AEM et par Nicolas Evrard.

2- Celui de la construction de programmes de recherche

La vocation initiale de l'Institut était de mettre autour de la table les acteurs de la montagne afin de faire émerger les bonnes questions issues de leurs pratiques et de les traduire en terme de recherche. Le résultat de cette traduction étant ensuite fourni aux chercheurs.

Ce rôle est toujours important, l'Institut doit assurer cette fonction d'intermédiation : la valorisation des recherches ne sera bonne que si les bonnes questions sont posées.

3- Celui de ne pas être seulement alpin

Cette dimension est à prendre en compte dans la gouvernance.

Il est important d'associer tous les massifs, tous les acteurs des massifs y compris les chercheurs.

L'exemple de Clermont-Ferrand en ce qui concerne la recherche agricole en montagne est parlant : des travaux menés dans cette ville, résultent les principales avancées dans ce domaine.

Pour ce faire, il importe d'améliorer la lisibilité de l'Institut auprès des autres massifs. C'est un enjeu important auquel chacun peut contribuer : élus, chercheurs, fonctionnaires... Des actions ont déjà été entreprises dans cette direction: il faut les poursuivre.

C'est sur ce challenge que se créera la dimension de l'Institut, dont le nom pourrait être par exemple l'Institut des montagnes de France, ou d'Europe.

ANNEXE 6 : Intervention de Monsieur René Chevalier

Madame Bernadette Laclais a parlé de l'économie en montagne.

René Chevalier rappelle qu'en Savoie, les montagnes représentent 50% du PIB du département : cette place est très significative et il est nécessaire de conforter cette source de richesse collective.

En ce qui concerne les entreprises du bâtiment et des travaux publics, 70% de leur chiffre d'affaires résultent de leurs activités en montagne

L'ensemble des entreprises du BTP réalise 70% de leur chiffre d'affaires (1,5 milliards d'euros) en montagne et ceci représente 16 000 emplois.

Dans le contexte d'aujourd'hui, le secteur du BTP se pose de nombreuses questions : il faut passer du tout béton à d'autres formules et on sait que 75% des gaz à effet de serre proviennent du bâti.

Il faut donc trouver des solutions, selon deux axes :

1- Des solutions techniques :

Dans cet axe, la recherche est importante et pas seulement avec l'Institut de la Montagne.

L'Institut pourrait être le lieu d'intermédiation et d'adaptation à de nouvelles techniques : si on remplace une toiture de lauzes par d'autres matériaux, des difficultés peuvent survenir, sur le plan esthétique par exemple : un travail de recherche doit donc être mené afin de supprimer ou de diminuer celles-ci.

2- Des solutions financières :

S'il faut mettre tout le bâti aux nouvelles normes énergétiques issues du Grenelle de l'environnement, il faut trouver, pour la région Rhône Alpes, 58 milliards d'euros d'ici à l'horizon 2025.

Or l'argent est difficile à trouver : c'est un vrai challenge et il faut que l'Institut de la Montagne participe aux réflexions visant à innover dans les sources de financement.

Ces difficultés ne doivent pas conduire à un renoncement : il faut progresser, c'est un très gros travail, qui implique également de gros efforts de formation.

Nous avons la chance d'avoir l'Institut National de l'Energie Solaire pour travailler sur la partie énergétique du bâti.

ANNEXE 7 : Intervention de Monsieur Pierre Lachenal

Les Sociétés d'Economie Alpestre sont de modestes organisations, anciennes (1920 pour la plupart) ce qui ne les empêche pas d'être toujours modernes de par leurs préoccupations actuelles : questionnements sur les ressources rares, espace pastoral, eau et forêts de montagne, autant de sujets qui revisitent le champ des valeurs de l'économie alpestre, en relation avec l'urbain.

C'est sur ces champs que se bâtit le renouveau de l'économie alpestre

Je voudrais soulever trois questions :

Qui est le chef de l'Institut, car la SEA 74 a été parmi les premiers « adhérents » de l'Institut de la Montagne et cette question n'a jamais eu, jusqu'à ce jour, de réponse claire ?

Pourquoi assiste-t-on à des batailles qui peuvent conduire à des déchirements entre institutions ou entre massifs, alors que nous avons besoin d'une solidarité montagnarde pour demain ?

Pourquoi les acteurs de terrain comme les SEA ne sont-ils pas mieux écoutés ? En effet, les préoccupations ascendantes sont très importantes. Autour du travail sur l'eau, la SEA 74 a organisé des Etats généraux de l'Eau en montagne, à Megève : la force des messages aurait été encore plus grande s'il y avait eu plus de coopération, plus de liens entre les intelligences.

Le développement d'observatoires, en liaison avec d'autres observatoires est une préoccupation importante, pour mieux connaître nos terrains d'action et mieux diffuser les connaissances acquises : les terres agropastorales sont une sorte de conservatoire, qui se nourrit du dialogue avec le monde d'en bas, dans lequel le respect de la biodiversité dans des espaces protégés est vérifiable depuis extrêmement longtemps.

Ces questions ne sont pas du tout incompatibles avec le plaisir éprouvé aujourd'hui : la possibilité d'un dialogue fructueux est désormais réelle et c'est ce qui intéresse les SEA.

Les SEA entendent bien jouer un rôle très important dans la nouvelle organisation de l'Institut.

ANNEXE 8 : Intervention de Monsieur Didier Bic

Le milieu industriel de la montagne est assez petit et assez fragile et fortement dépendant du milieu naturel dans lequel il agit. Les industriels du secteur sont très attentifs aux évolutions de cet environnement.

La fragilité du secteur génère des questions quant à l'avenir et aux possibilités de développement.

Voilà pourquoi les industriels sont très intéressés par le développement de l'Institut de la Montagne, car celui-ci peut apporter des réponses à ces questions grâce aux ressources en terme de recherche qu'il fédère et aux données qu'il détient et diffuse.

Cependant cet intérêt est directement lié à la possibilité que nous aurons de pouvoir nous y exprimer, de pouvoir participer activement à la vie de l'Institut et à la définition des programmes de recherche, de pouvoir être récepteur de données et d'informations.

Nous pouvons apporter notre expertise, ancienne et basée sur une activité quotidienne au sein des montagnes.

Les industriels seront attentifs à ce que les axes de préoccupation de l'Institut ne négligent pas l'économie de la montagne, au minimum parce qu'elle procure de l'emploi tant dans les montagnes elles-mêmes que dans les vallées ou la plaine (environ 12 000 emplois pour un chiffre d'affaires de 2,5 milliards d'euros)

Nous sommes aussi très intéressés par de la prospective, essentielle pour orienter notre activité dans le futur.

Nous estimons que l'Institut de la Montagne peut accompagner l'évolution des industries du secteur, et nous avons envie d'en être partie prenante.

ANNEXE 9 : Organismes représentés

AEM
ATOUT France
CCIT 73
CETE LYON
CHAMBERY PROMOTION
CIPRA FRANCE
CLUSTER RHONE ALPES des industries de la Montagne
COMMISSAIRE A L'AMENAGEMENT DES ALPES
CONSEIL GENERAL de l'AIN
CONSEIL GENERAL ISERE
CONSEILGENERAL SAVOIE
FEDERATION REGIONALE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS DE RHONE ALPES
FRANCE NEIGE INTERNATIONAL
GRANDE TRAVERSEE DES ALPES
INSTITUT DE GEOGRAPHIE ALPINE
VILLE DE CHAMBERY
PARC NATUREL REGIONAL DE LA CHARTREUSE
PARLEMENT EUROPEEN
PERIPL
REGION RHONE ALPES
RTM 73
SAVOIE MONT BLANC
SEA 74
UFR CISM
UNIT
UNIVERSITE DE SAVOIE

ANNEXE 10 : Ressources Web

INSTITUT DE LA MONTAGNE :

Institut de la Montagne :

<http://www.institut-montagne.org/>

Centre de ressources numériques montagne@doc :

http://www.institut-montagne.org/ori-oai-search/date-search.html?menuKey=documents_locaux&submenuKey=news

Assises Nationales de l'Aménagement et de l'Economie durables en Montagnes, 2011 :

<http://www.institut-montagne.org/-Assises-2011->

GRAND EMPRUNT / INVESTISSEMENTS D'AVENIR

<http://investissement-avenir.gouvernement.fr/content/commissariat-g%C3%A9n%C3%A9ral-%C3%A0-linvestissement>

<http://www.agence-nationale-recherche.fr/investissementsdavenir/Appels-a-projets>

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24578/investissements-d-avenir.html>

Initiatives d'excellence :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid51351/initiatives-d-excellence.html>

Laboratoires d'excellence :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid51355/laboratoires-d-excellence.html>

EUROPE :

ANEM

<http://www.anem.org/>

AEM

<http://www.promonte-aem.net/>

Intergroupe 174

<http://intergroup174.com/>

EURAC, Bozen

<http://www.eurac.edu/en/eurac/welcome/default.html>

Alpenforschungsinstitut GMBH, Garmisch Partenkirchen

<http://www.alpenforschung.de/home>